



Regio Basiliensis

POINT DE VUE REGIO NR. 03

16 octobre 2014

Prise de position de la Regio Basiliensis en faveur du renforcement des transports publics régionaux dans la Région de Bâle

L'amélioration des transports publics incluant les aspects du développement des agglomérations urbaine et de la préservation du paysage et de la nature, est une tâche clé dans l'espace trinational de Bâle.

La mobilité durable et le renforcement des transports publics, tels qu'ils ont été esquissés dans le cadre d'orientation pour l'Eurodistrict Trinational de Bâle et le Projet d'agglomération de Bâle, sont un objectif principal de la coopération transfrontalière.

Une concentration des moyens autour des projets suivants est nécessaire :

- Raccordement ferroviaire de l'Euroairport Bâle-Mulhouse : clarifier les problèmes de fiscalité et de droit du travail et assurer le financement du raccordement ferroviaire.
- Prolongation de la ligne de tram n°3 vers Saint-Louis : le développement des espaces et agglomérations urbains doit être coordonné.
- Projet « Herzstück Basel » (lignes diamétrales transfrontalières) : réalisation de l'avant-projet au plus vite.
- Terminal à conteneurs de Bâle-Nord : garantir la trimodalité et viser un financement par des fonds fédéraux.

A moyen terme, un projet de communauté de transports trinationale serait judicieux afin d'introduire un prix de marché unique pour l'offre de transports publics (tarif transfrontalier unifié, tickets et horaires unifiés, unité d'organisation commune).

A moyen voire long terme, les autres objectifs d'amélioration de l'offre et des structures en matière de transports publics dans la région trinationale de Bâle sont: augmentation des cadences, prolongation du tram vers le Leimental et l'Ergotztal, électrification des lignes du Rhin supérieur (et du Kandertal), augmentation de la capacité des tronçons et des nœuds

ferroviaires, traversée du Jura, solutions de financement à long terme pour les transports transfrontaliers, standard trinationnel en matière de "S-Bahn".

La Regio Basiliensis s'engagera pour les objectifs énoncés et apportera des contributions correspondantes.

Cette prise de position repose sur une proposition du Groupe d'accompagnement de la Regio Basiliensis. Autorisé par le Comité directeur de la Regio Basiliensis le 7 novembre 2014.